

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mai 2021

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Attribution de prix dans le cadre du prix littéraire Coup de cœur 2021 des lycéens de Sceaux

Rapporteur : Jean-Philippe Allardi

La Ville et sa Bibliothèque, en partenariat avec la librairie le Roi Lire, les lycées Lakanal et Marie-Curie, ont organisé, pour la troisième édition, « Le Coup de cœur des lycéens de Sceaux » pour lequel les lycéens de Sceaux sont invités à élire un premier roman français, parmi une sélection de quatre titres issus des rentrées littéraires d'automne et d'hiver. Le projet a également été proposé au lycée des métiers Florian mais celui-ci n'a pas pu y donner suite.

Ce prix est destiné à soutenir et récompenser la jeune création littéraire française auprès du public lycéen de Sceaux.

En amont, l'équipe de la Bibliothèque sollicite les maisons d'éditions pour qu'elles adressent, si elles souhaitent participer, des premiers romans édités à compte d'éditeur sous format papier et/ou numérique. Il s'agit obligatoirement de littérature générale française adulte et écrite à une seule main.

Une présélection de quatre ouvrages est effectuée par un comité constitué des professeurs documentalistes, des professeurs de français des classes participantes, au sein des deux lycées, et de deux bibliothécaires.

Les classes volontaires s'inscrivent par l'intermédiaire de leurs professeurs documentalistes à la rentrée scolaire de septembre (une classe par établissement).

Les quatre romans proposés aux lycéens pour l'édition de 2021 étaient :

- *Sale bourge* de Nicolas RODIER, aux éditions Flammarion,
- *La petite dernière* de Fatima DAAS, aux éditions Notabilia,
- *Ce qu'il faut de nuit* de Laurent PETITMANGIN, aux éditions La manufacture de livres,
- *Cinq dans tes yeux* de Hadrien BELS, aux éditions de l'Iconoclaste.

La classe de première HLP du lycée Marie-Curie et la classe de seconde 5 du lycée Lakanal ont répondu à l'invitation de la Ville et participé au concours.

Le vote des lycéens s'est déroulé les 23 et 26 mars 2021, encadré par les professeurs de français des deux classes participantes, les professeurs documentalistes et la Bibliothèque.

Depuis sa 2^e édition en 2020, afin de davantage valoriser et récompenser l'auteur sélectionné et comme cela se pratique dans de nombreux prix littéraires, le prix est doté d'un montant de 750 € attribué au lauréat. En contrepartie de ce prix, l'auteur lauréat s'engage à venir pour une séance de rencontre avec les lycéens pour échanger avec eux sur son œuvre et son parcours.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir procéder, au vu du vote, à l'attribution du prix au lauréat, soit la somme de 750 € à Nicolas RODIER pour son roman *Sale bourge* (éditions Flammarion).